

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mercredi, 24 avril 2024 à 17 h**, à la salle de conférence 258 de l'immeuble Casavant.

**Sont présents[es], mesdames et messieurs :**

Bélair, Jonathan, représentant des groupes socio-économiques  
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques  
Chamberland, Karine, représentante du personnel de soutien – secrétaire d'assemblée  
Charbonneau, Dominic, représentant du personnel enseignant  
Dulude, Noeimy, représentante des groupes socio-économiques  
Fiset, Johanne, représentante du personnel de soutien  
Lamontagne, Gina, représentante du personnel enseignant  
Larrivée, Charlie, représentante des élèves  
Loranger, Amélie, représentante du personnel professionnel  
Vanicatte, Lionel, représentant du personnel enseignant

**Sont absents[es], mesdames et messieurs :**

Bisaillon, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques  
Leblanc, Jessica, représentante du personnel enseignant  
Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques  
Rowden, Carole, représentante du personnel enseignant  
Trudeau, Éric, représentant du personnel enseignant

**Sont également présent[e], madame et monsieur :**

Arbour, Yanik, directrice adjointe  
Bérubé, Carl, directeur

**1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Monsieur Stéphane Brennan procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17 h 05.

**2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Carl Bérubé fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

CET 23-24-04-01

Monsieur Jonathan Bélair propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2024**

Monsieur Bérubé présente le procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2024.

CET 23-24-04-02

Le procès-verbal est jugé conforme. Madame Johanne Fiset propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 mars 2024.

**4.0 Période de question du public**

Aucun public n'est présent à cette séance.

**5.0 Correspondance**

Aucune correspondance reçue.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**6.0 Règlements du centre 2024-2025 (approbation)**

Madame Yanik Arbour présente le guide l'élève 2024-2025 et attire l'attention sur certaines modifications, notamment l'ajout d'une annexe répertoriant les droits et obligations de l'élève selon les encadrements légaux.

Des modifications seront également apportées au guide de l'élève suivant l'adoption des normes et modalités d'évaluation aux fins de la sanction par l'assemblée générale des enseignants et la direction du centre.

Madame Arbour présente les règlements spécifiques à chaque programme.

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement approuve les règles de fonctionnement du centre;

CET 23-24-04-03 Il est proposé par monsieur Dominic Charbonneau et unanimement résolu d'approuver les règlements du centre 2024-2025 avec les modifications proposées.

**7.0 Plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence 2024-2025 (consultation)**

Madame Arbour présente le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence 2024-2025. Le document a été harmonisé selon les attentes du protecteur de l'élève. Le plan de lutte étant à la satisfaction des membres du conseil, ceux-ci décident de procéder dès maintenant à son adoption.

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement adopte le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence et son actualisation;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence est révisé annuellement;

CET 23-24-04-04 Il est proposé par madame Amélie Loranger et unanimement résolu d'adopter le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence avec les modifications proposées, le cas échéant.

**8.0 Projet éducatif 2023-2027 (consultation)**

Madame Arbour indique que le projet éducatif est en continuité jusqu'à 2027 avec révision annuelle. Les membres souhaitent conserver le projet éducatif sans nécessité d'actualisation pour la prochaine année.

**9.0 Informations**

**9.1 Journée Exploration de la formation professionnelle**

Monsieur Bérubé informe les membres que le 11 avril dernier, c'est plus de 1 000 élèves de 3<sup>e</sup> secondaire du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe qui ont pu visiter notre centre et participer à des activités de mise en situation concrètes. C'est un bel évènement pour lequel plusieurs commentaires très positifs ont été émis. Cette activité en place depuis plus de 20 ans est organisée par l'EPSH en collaboration avec certains membres des équipes-écoles du secondaire.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

9.2

**Autres informations**

Il n'y a aucune autre information.


9.0

**Levée de l'assemblée**

CET 23-24-04-05

Monsieur Lionel Vanicatte propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 33.

Le président,



Stéphane Brennan

Le directeur,



Carl Bérubé

